



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE POUR LE MOIS DE FEVRIER 2024

Un orpailleur membre du parti CNDD-FDD tué en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 27 février 2024, vers 23 heures, sur la colline Nderama, zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Charles Ndayizeye, âgé de 21 ans, orpailleur clandestin et membre du parti CNDD-FDD, a été tué à l'aide d'un couteau par son collègue Serges Niyonteze, aussi orpailleur et membre du même parti que la victime. La victime a été tuée par son collègue qui voulait lui prendre une certaine quantité de gisement d'or que le défunt avait caché dans la brousse. Selon Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana fait savoir que les proches de la victime ont failli se faire justice en tentant de lyncher Serges n'eut été l'intervention de la police. Le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au commissariat provincial de police à Cibitoke.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 24 février 2024, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, Burasido Ntacobigeze, âgé de 69 ans, cultivateur, a été tué à l'aide des machettes par Vital Niyonzima, membre du parti CNDD-FDD. Selon sa famille, Ntacobigeze était dans son champ d'aubergine pour veiller. Selon Pascal Simbereye, chef de colline Mutoyi, les habitants de l'entourage ont entendu des cris vers minuit dans la vallée de la rivière Ruvubu et se sont précipités pour s'y rendre mais ils n'ont rien vu car c'était en pleine nuit. Selon la même source, le lendemain, ces habitants ont remarqué beaucoup de sang dans le champ appartenant à la victime. Puisqu'il y avait des conflits fonciers entre la victime et Vital Niyonzima, âgé de 32 ans, cultivateur, de la même colline, les enquêtes ont été menées à partir de ce dernier. Vers 12 heures, en date du 26 février 2024, Vital Niyonzima a été arrêté dans sa maison avec des blessures dans ses mains et aux bras ce qui a prouvé que c'est lui l'auteur de ce crime. En premier lieu, il a refusé mais par après il a avoué le crime et en date du 27 février 2024, vers 12 heures a montré où il a caché le cadavre dans les rives de la rivière Ruvubu à une vingtaine de mètres de son champ emballé dans un sac avec une grosse pierre. Le cadavre a été enterré en date du 28 février 2024 par sa famille et les voisins sur ordre de Béatrice Bukuru et Éric Bigirimana, successivement

administratrice et commissaire communal de Bugendana. L'auteur a été transféré à la prison centrale de Gitega en date du 29 février 2024. Simbereye Pascal, chef de colline Mutoyi a dit qu'il doit y avoir d'autres complices même si ce malfaiteur a refusé de les citer, car d'après lui, il ne pouvait pas l'achever étant seul.

Une femme tuée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 23 février 2024, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rutonde, colline Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Lydia Irishura, âgée de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tuée par son mari Raymond Ncamubinige, âgé de 45 ans, commerçant des poissons, membre du parti CNDD-FDD, un de cinq élus collinaires membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Raymond a découpé la tête de sa femme à l'aide d'une hache et a aussi enfoncé une lance dans sa poitrine. Le présumé auteur de ce crime a accusé sa femme d'infidélité et avait déjà été divorcé avec deux femmes et Lydia était la troisième. Selon les mêmes sources, les voisins ont indiqué qu'ils se chamaillaient souvent. Le présumé auteur a pris fuite après ce forfait.